

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2023

Le 21 Décembre 2023, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRÉ-MEDOC, légalement convoqué le 15 Décembre 2023, s'est rassemblé au salon d'honneur de la Mairie, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, LAPARLIERE, HUE, ROBERT, MESSYASZ, CAZAUBON, GARRIGOU, CHAPPELLAN Adjoints, MUSETTI, FLEURT, SCOTTO DI LUZIO, CROMER, DALCIN, LE BREDONCHEL, BAHLOUL, CADRET, BOYER, QUILLET, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

## **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

M. SONNI	Conseiller M <sup>al</sup>	qui a donné procuration à	M. FLEURT Conseiller M <sup>al</sup>
Mme SEGUIN	Conseillère M <sup>ale</sup>	qui a donné procuration à	M. CROMER Conseiller M <sup>al</sup>
Mme GOFFREDI	Conseillère M <sup>ale</sup>	qui a donné procuration à	M. GUIRAUD Maire
Mme BASQUE	Conseillère M <sup>ale</sup>	qui a donné procuration à	M. LE BREDONCHEL Conseiller M <sup>al</sup>
Mme BOUDEAU	Conseillère M <sup>ale</sup>	qui a donné procuration à	Mme FERNANDEZ Adjointe
M. ALCOUFFE	Conseiller M <sup>al</sup>	qui a donné procuration à	Mme BOYER Conseillère M <sup>ale</sup>

**ABSENTS EXCUSÉS** : MM. ROHEL, SANS, MICHELON et SETTIER, Conseillers M<sup>aux</sup>

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme GARRIGOU Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

## **RAPPORTEUR : Bernard GUIRAUD**

### **358- OBJET : Compte rendu des actes accomplis en vertu de la délégation d'attributions**

Ainsi qu'il est stipulé dans la délibération N° 5 du 4 Juin 2020, instituant une délégation d'attributions au Maire, selon les dispositions des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte au Conseil Municipal des actes accomplis. Il s'agit de :

- ☞ 016 *Mise à disposition pour partie d'une parcelle communale à la Sté JLR Investissements*
- ☞ 017 *Fin de contrat de bail d'occupation du logement sis 2 impasse de l'Équerre au profit de M. MONNIER*
- ☞ 018 *Renouvellement d'un groupement de commandes pour les marchés publics d'assurances au 01/01/2024*
- ☞ 019 *Convention de fourniture de repas à l'amicale du personnel des sapeurs-pompiers de Lesparre*
- ☞ 020 *Mise à disposition précaire d'un terrain communal au profit de Mme Sandrine BOISNARD*
- ☞ 021 *Renouvellement conventions de mise à dispo. permanentes d'un local au profit de diverses associations*
- ☞ 022 *Renouvellement des conventions de mise à dispo. de salles au profit de l'association Rencontre & Amitiés*
- ☞ 023 *Avenant à la convention de mise à disposition d'une salle au profit de l'association familiale*
- ☞ 024 *Mise à disposition de la salle des fêtes de St Trélody au profit de la section bien-être du SAM OMNISPORTS*
- ☞ 025 *Location par la commune d'un terrain au lieu-dit la Bécade propriété de M.JL NEYRAUT*
- ☞ 026 *Avenant 1 à la convention d'utilisation moyens logistiques mis à disposition du SAM OMPNISPORTS*
- ☞ 027 *Fin de convention de mise à disposition d'un local communal sis 1 rue de la Loi*
- ☞ 028 *Travaux de sécurité sur la RD 201 en agglomération – convention avec le département de la Gironde*
- ☞ 029 *Réalisation d'un prêt de 100 000 € auprès du Crédit Mutuel du Sud-Ouest – Budget assainissement*

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE CE COMPTE RENDU

Acte télétransmis au contrôle de légalité  
Numéro de l'accusé réception  
033-213302409-20231221-358-DE  
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE  
Publié ou notifié le 26/12/2023



Pour copie conforme  
Le Maire

Bernard GUIRAUD